



## Compte-rendu de la réunion de la Commission cantine et affaires scolaires

### **MAIRIE**

Place de la Mairie

**07700 SAINT-JUST D'ARDECHE**

Tél: 0475046680 - Fax: 0475987455

Mél: mairie@saintjustdardeche.fr

**Le 29 Mars 2024**

### Présents :

#### Parents de l'école publique :

- SALADIN Elisabeth
- BROUQUE Virginie

#### Parents de l'école St Joseph :

- ARNAUD Amandine
- JULLIEN Delphine

#### Élus :

- PUJUGUET-GUIGUE Brigitte
- LACROIX Séverine
- HARDIN Emmanuelle

#### Personnel communal :

- LAGET-ROSSIGNOL Christel, responsable de service cantine
- VALETTE Johanna, responsable du service périscolaire
- PLANCHER Fabienne adjoint administratif

### Ordre du jour de la réunion :

- Présentation du projet self
- Bilan suite au changement de fournisseur
- Allègement des heures d'ouverture du portail pendant le temps périscolaire
- questions diverses

### Compte-rendu :

#### 1- Présentation du projet self :

La municipalité a réalisé une étude de faisabilité pour la création d'une ligne de self auprès de la société d'architectes « tam tam » architecture environnement de St Privat.

Ce projet en plus de la mise en place de la ligne de self porte sur l'isolation thermique et phonique du bâtiment.

Travaux de restructuration : Le plafond sera abaissé et isolé, le carrelage remplacé par un revêtement du sol souple, des brises vues seront installés aux ouvertures, les toilettes seront réaménagées, un couloir longeant le plateau sportif reliant le self au préau sera créé. Les modifications du bâtiment seront réduites au minimum afin de limiter le coût et les contraintes de mise aux normes. La cuisine ne sera pas modifiée. Cet aménagement permettra de faire une salle de cantine provisoire dans le préau pendant les travaux.

Fonctionnement : La circulation des enfants se fera en sens unique avec une entrée depuis le préau, le passage devant la ligne de self qui sera installée devant la sortie de la cantine, les plateaux seront vidés par les enfants à une banque de déchets installée avant la sortie qui se fera toujours sur le plateau sportif ou sous le préau. Les maternelles seront toujours servies à table.

Dates prévisionnelles des travaux : début en Mars 2025 pour entrer dans les lieux en Septembre 2025.

Objectifs : les enfants n'attendront plus d'être servies et géreront leur temps de repas. Ils pourront sortir de table dès qu'ils auront fini. Cela évitera qu'ils s'impatientent et diminuera la nuisance sonore. Il permettra

de libérer du temps agent pour le reporter sur les activités et la surveillance en extérieur avec éventuellement la mise en place du périscolaire. Une sensibilisation au tri des déchets et au gaspillage sera installée à la banque de déchets.

## **2- Bilan fournisseur :**

Plutôt positif, il est constaté une amélioration au niveau de l'aspect et la qualité. Il est arrivé que les quantités soient un peu juste mais dans ce cas la gestionnaire fait remonter l'information et cela est rapidement pris en compte. Une amélioration au niveau de la diététique est également constatée, les repas sont mieux équilibrés. Il est servi du rabe au 1<sup>er</sup> service.

Une commission intercommunale a été créée, elle s'est réunie 2 fois depuis le début de l'année. Le même constat a été fait sur l'ensemble des 3 communes.

## **3- Questions diverses :**

La discipline et le bruit restent les deux grosses problématiques pendant ce temps de pause.

Le second service est plus compliqué que le premier.

Les parents font remonter que les enfants s'ennuient pendant le temps de récréation et qu'ils n'ont pas de jouets, ni d'activités pour s'occuper.

C'est un moment difficile pour les plus petits qui ne se sentent pas à l'aise au milieu des plus grands.

Les agents expliquent que parfois elles ne peuvent même pas donner de ballon aux enfants car il y a beaucoup de casse, de chamailleries, de bousculades les obligeant à crier et à faire essentiellement de la discipline...

Les enfants disent que le chuchotement leur est demandé alors que les adultes crient.

Il est souligné qu'il n'y a pas de punition collective, c'est une confusion des enfants avec un temps calme.

L'idée de faire deux cours séparées est évoquée par les parents, 1 pour les plus petits et une pour les grands.

La question de la mise en place du périscolaire est à nouveau demandée car il solutionnerait ces problèmes mais cela demanderait un nombre d'encadrant réglementaire supplémentaire et un coût important difficilement supportable pour le budget communal.

## **4- Allègement des heures d'ouverture du portail pendant le temps périscolaire :**

Le changement des horaires de classe est discuté : Les parents aimeraient qu'elles passent de 8h30 à 11h30 à 9h00 à 12h00. Christel et Johanna disent que cela ne permettrait plus de faire deux services et obligerait la présence de tous les enfants (environ 80) en même temps dans la salle et qu'au vu du bruit actuel se ne serait pas supportable. De plus en cas d'imprévu (blessure, absence d'un agent ...) il serait compliqué d'assurer le service dans des conditions convenables en un laps de temps réduit.

Cela sera rediscuté après la mise en place du self.

Pourquoi pas ¼ de moins => 8h45 – 11h45.

Pour information des mesures du dB(A) ont révélées une intensité de 80 à 100 décibels.

Ajustement des horaires du périscolaire :

Afin de faciliter l'organisation des parents, la mairie propose de remplacer les heures de sortie fixes de 17h15 et 18h00 par une sortie libre à partir de 17h15 : les parents pourraient venir chercher les enfants à l'heure de leur choix à partir de 17h15.

Cette proposition n'a pas été validée par les parents présents mais elle sera revue avec les parents délégués qui seront reçus à ce sujet le 3 mai 2024.

Le Maire  
Brigitte PUJUGUET-GUIGUE

